

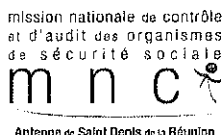


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction de la Sécurité sociale



ARRÊTÉ N° 1600 / MNC

PORTANT MODIFICATION DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE LA RÉUNION

LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.752-6 et D231-1 à D231-4 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 1573/MNC en date du 12 octobre 2011, modifié par les arrêtés préfectoraux n° 1690/MNC du 31 octobre 2011, 1874/MNC du 24 novembre 2011, 1480/MNC du 14 août 2013, 4607/MNC du 22 septembre 2014, 295/MNC du 26 février 2015, 735/MNC du 03 mai 2016, 2112/MNC du 21 octobre 2016 et 2371/MNC du 28 novembre 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse générale de sécurité sociale de La Réunion ;

VU le courrier en date du 10 mars 2017 émanant du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), désignant en qualité de membre suppléant, Monsieur François LARNAUDIE pour le représenter, en remplacement de Monsieur Didier FAUCHARD, démissionnaire ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Le tableau annexé à l'arrêté n° 1573/MNC du 12 octobre 2011 modifié, est modifié ainsi qu'il suit pour ce qui concerne la section « Représentants des employeurs » – Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Représentants des employeurs

Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

TITULAIRE	Monsieur	DOKI-THONON	Philippe
TITULAIRE	Monsieur	LEGROS	Thierry
TITULAIRE	Monsieur	MARODON	Hervé
SUPPLÉANT	Monsieur	LARNAUDIE	François
SUPPLÉANT	Monsieur	MAHAMADALY	Arjouhousen
SUPPLÉANT	Monsieur	BOVALO	Yannick

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 :

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le

25 JUL. 2017



Le Chef de l'antenne MNC de Saint-Denis